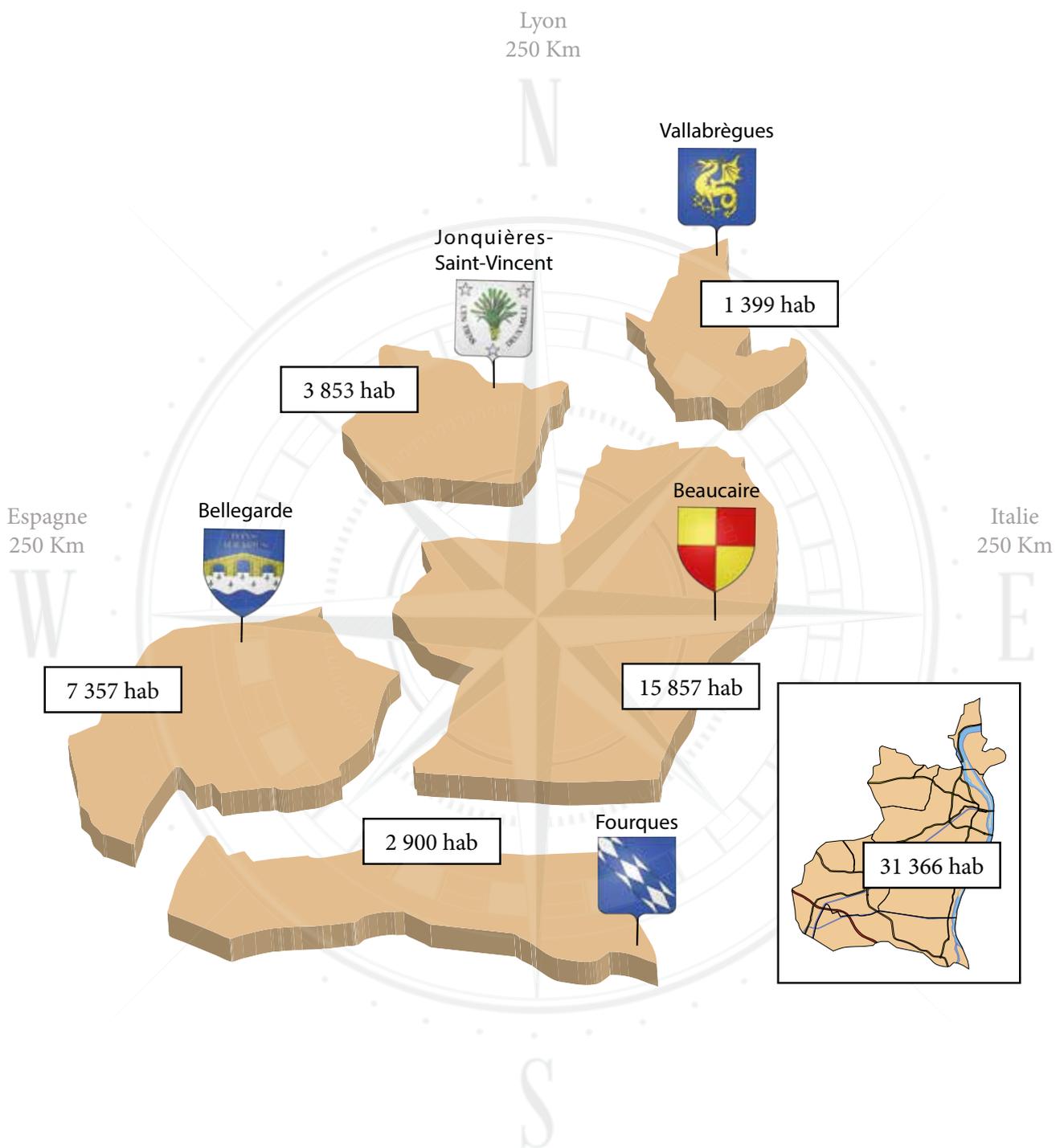


Rapport d'activités déchets ménagers 2021



CCBTA
Communauté de communes
Beaucaire Terre d'Argence

La loi n°95-101 du 2 Février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, « dite loi Barnier » met l'accent sur la transparence et l'information des usagers. Dans cet objectif, la loi précise que le Président d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) doit présenter « **un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers** » et la mettre à la disposition du public. Ce rapport contribue à mieux connaître et faire connaître l'ensemble des conditions techniques organisationnelles et économiques dans lesquelles le service public d'élimination des déchets est exécuté. Le rapport afférent à l'année 2021 est présenté au conseil communal.



Population	2021	2020	Progression
Beaucaire	15857	16107	-250
Bellegarde	7357	7210	+147
Fourques	2900	2935	-35
Jonquières-St-Vincent	3853	3816	+37
Vallabrègues	1399	1411	-12
Total	31366	31479	-113

Depuis le 1^{er} avril 2018, la société Nicollin est chargée de la collecte des déchets sur les communes de Jonquières, Fourques et sur la ZUP de Beaucaire. Cette réorganisation a permis de renforcer les équipes de propreté urbaine puisque quatre agents, dont le travail était jusque-là dédié à la collecte, ont été réaffectés au nettoyage des rues. Ils œuvrent désormais quotidiennement dans les communes membres de la CCBTA, équipés d'une balayeuse avec lance à eau sous pression ou avec des brouettes pour ramasser les déchets oubliés. Déjà remarquée par de nombreux riverains, l'action des agents permet de rendre nos rues plus agréables mais n'exclut pas l'engagement de tous. **Les sacs de tri sélectif sont à sortir à partir de 20 heures et jusqu'à 5 heures 30 le jour du passage.** Tout en gardant à l'esprit que la réduction des ordures ménagères est un enjeu majeur : **10345 tonnes ont été collectées sur l'ensemble du territoire de la CCBTA en 2021.** Trier plus ou trier mieux permettrait de réduire sensiblement les taxes d'enlèvement d'ordures ménagères.

2021 année confinée.

Les équipes du service environnement et de notre prestataire ont continué à travailler quotidiennement dans le respect des gestes barrières avec quelques aménagements pour assurer le ramassage des déchets. **La ville de Beaucaire a vu la mise en place d'une collecte de nuit (de 20h à minuit) se mettre ne place pour répondre au besoin du centre acien en OM.**

- **délocalisation des points de départ des collectes Beaucaire ; Bellegarde ; Jonquières-Saint-Vincent.**
- **étalement des horaires de travail des agents pour éviter qu'ils se croisent.**

10 345

Tonnes d'OM
collectées sur le
territoire en 2021

SRE : 7412,63t à 154,04€ ht la tonne
SITOM : 2932,13t à 92,64€ ht la tonne

Coût moyen pour la CCBTA 123,34 € ht la tonne

Année de référence	Tonnage ordures ménagères	Tonnage collecte sélective
2015	9035	702
2016	9165	797
2017	9408	818
2018	9734	848
2019	9644	803
2020	10084	859
2021	10345	872

- 329 kilos par habitant c'est le chiffre officiel concernant les évacuations d'ordures ménagères sur le territoire durant l'année écoulée.

Les habitants de la Terre d'Argence font bien moins que la moyenne nationale qui est de 249 kilos par habitant (+ 80kg).

- Chaque administré de la Terre d'Argence a jeté, en moyenne 12 kilos de plus dans le sac noir qu'en 2020, et 23 kg de moins qu'en 2019.
- Augmentation des tonnages des OM s'explique par les périodes de confinement de la population qui a plus consommé à domicile (repas ; course en ligne ; travaux et rangement du domicile).

779 tonnes ont été collectées en 2021 sur les différents points d'apports volontaires du territoire. C'est 36 tonnes de plus qu'en 2020 (743) et 111 tonnes de plus qu'en 2019 (668). Les derniers chiffres de l'ADEME sont éloquents. En moyenne, un français « produit » 50 kilos par an avec les bouteilles et les contenants alimentaires notamment. Sur le territoire de la CCBTA, **24,83 kilos ont été évacués vers les colonnes « vertes »** prévues à cet effet. On peut donc considérer qu'à l'échelle de nos cinq communes (sur une base de 25,17 kilos supplémentaires par personne), **il manque de 789,48 tonnes qui finissent invariablement dans le sac noir**. Outre le côté écologique, avec un matériau recyclable à l'infini, les coûts représentent une petite fortune à l'échelle de notre territoire.

Les habitants du territoire ont fait mieux que les années précédentes (**779t en 2021**, 743t en 2020 et 668t en 2019) mais le chemin est encore long.

Objectif : 0 verre dans les sacs noir

Valorisation du verre

Le verre est collecté dans les colonnes puis envoyé dans une usine de recyclage où il est broyé, puis transformé en calcin (petits débris de verre). Il est ensuite chauffé à très haute température (1000°C) avant d'être moulé pour faire de nouvelles bouteilles.

L'utilisation du verre recyclé permet d'économiser de la matière première (sable) et de limiter les besoins en énergie pour la fonte du verre (1000°C au lieu de 1500°C pour le process normal).

Le verre est ainsi recyclable indéfiniment.

Chiffres clés

Les frais de traitement liés aux ordures ménagères sont facturés 92,64 € la tonne par le SITOM et 154,04 € par SRE.

En 2021

Traitement du verre à la tonne : 0 €

Coût du transport à la tonne : 43,50 € Ht

Valorisation moyenne du verre : 22€

La Valorisation du verre à permis une recette de **19 149,58 €**

Grâce aux 779t triées par les habitants, la collectivité a pu économiser **96 092,94 € ht**, (soit 2,11% de la TEOM)

Le « manque à gagner » reste encore de l'ordre de **97 394,69 € ttc** (soit 2,14% de la TEOM).

Evolution du verre

	2020	2021
Tonnage	743	779
Traitement	21 910,75	0
Transport	32 320,05	35 748,31

A retenir

En moyenne 1 tonne de verre déposée dans un conteneur à verre rapporte 22 € à la collectivité.

1 tonne de verre déposée hors conteneur à verre coûte 123,34 € à la collectivité



Le papier

199 tonnes de papier ont été collectées dans les colonnes dédiées sur l'ensemble de nos cinq communes en 2021, soit 30 tonnes de moins qu'en 2020 et 107,7 tonnes de moins qu'en 2019. On observe, qu'au mieux, on retrouve journaux, revues et magazines dans les sacs de tri sélectif. La grande majorité d'entre eux échouent encore, hélas, au milieu des ordures ménagères. **En ce qui concerne notre territoire, nous sommes 6,34 kilos par administré sur l'année civile pour le papier.** Les derniers chiffres en France (2020) annoncent un total de 18 kilos par habitant.

Valorisation du papier

La quasi-totalité des papiers sont recyclables.

Une fois collectés et triés, les papiers usagés redeviennent, par l'effet d'une opération de régénération, une matière neuve qui redonne des produits neufs. Ainsi le journal redeviendra journal. Selon la qualité du tri, le papier peut être recyclé de 3 à 7 fois et être transformé en nouvelles feuilles, en papier hygiénique ou encore en matériaux d'isolation.

La boucle du recyclage apporte un bénéfice énergétique en permettant d'éviter des opérations consommatrices d'énergie. En réutilisant plusieurs fois la fibre, le recyclage permet d'éviter des opérations d'énergie dans le process de fabrication du papier.

En France, la fabrication de la pâte à papier est issues pour moitié de bois (coupes d'entretien des forêts) et pour moitié de Papiers et Cartons à Recycler.

Chiffres clés

Les frais de traitement liés aux ordures ménagères sont facturés 92,64 € la tonne par le SITOM et 154,04 € par SRE.

En 2021

Traitement du papier à la tonne : 28,72 € Ht

Coût du transport à la tonne : 45,50 € Ht

Valorisation moyenne du papier : 29,63€

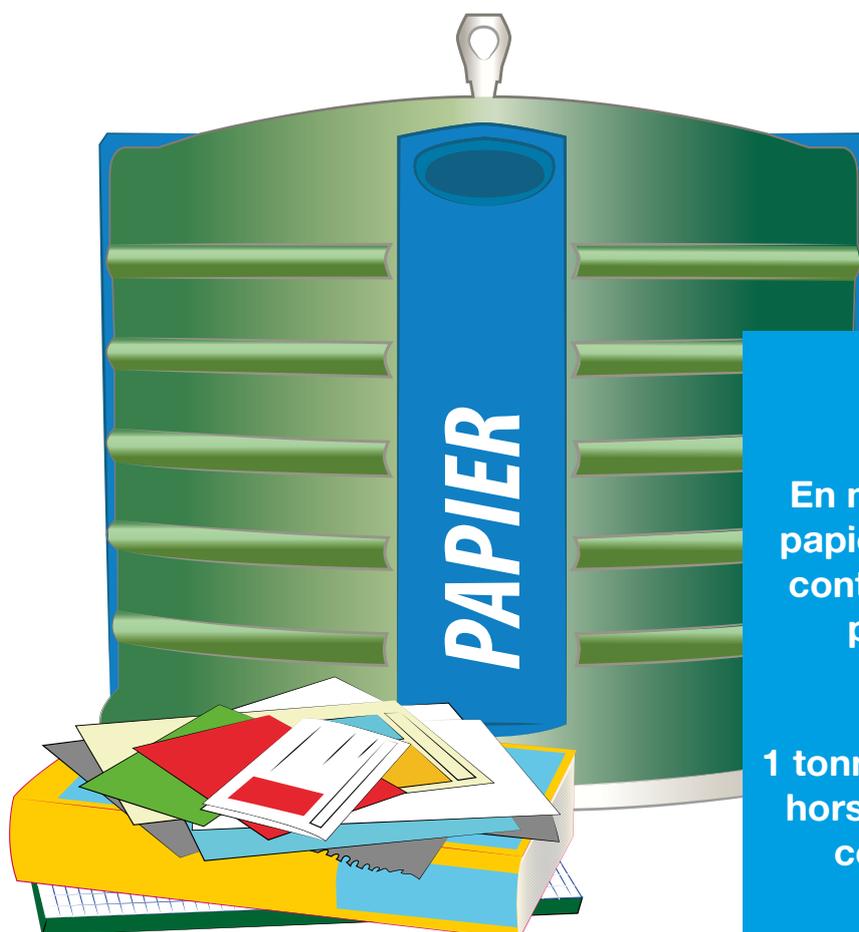
La Valorisation du papier à permis une recette de **5 896,37 €**

Grâce aux 199t triées par les habitants, la collectivité a pu économiser **21 945,72 € ht**, (soit 0,5% de la TEOM)

Le « manque à gagner » reste encore de l'ordre de **39 494,10 € ttc** (soit 0,87% de la TEOM).

Evolution du Papier

	2020	2021
Tonnage	229	199
Traitement	26 344 4	5046,79
Transport	10 419,51	9 552



A retenir

En moyenne 1 tonne de papier déposée dans un conteneur à papier rapporte 29,63 € à la collectivité.

1 tonne de papier déposée hors conteneur à papier coûte 123,34 € à la collectivité

Le textile

37 points d'apports volontaires destinés au recyclage des textiles sont disséminés sur le territoire de la CCBTA. La société Philtex and Recycling gère directement la pose et l'enlèvement dans ces colonnes dédiées. La CCBTA n'est de fait pas impactée financièrement dans ces opérations.

103 tonnes ont été collectées en 2021 contre 100,85 tonnes en 2020 et 97,444 tonnes en 2019 sur l'ensemble du territoire.

Il faut également noter que ces colonnes sont encore aujourd'hui trop souvent vandalisées ou dérobées, ce qui influe naturellement sur les tonnages potentiels. Des particuliers font également le choix de se déplacer vers des ressourceries ou associations humanitaires.

Valorisation du textile

Différentes formes de valorisation des textiles usagés existent :

- La réutilisation pour un usage identique à leur première utilisation, ainsi les textiles en bon état (ou facilement réparables) sont remis en vente à prix minime dans les friperies (**Le Hangar 250 avenue Clément Ader 30320 Marguerittes**), ceux non vendables sont exportés vers les pays en voie de développement.
- Le recyclage en boucle fermée qui consiste à refaire des articles textiles à partir de textiles recyclés ;
- Le recyclage en boucle ouverte qui consiste à développer de nouveaux produits grâce à la matière textile (isolants, chiffons pour l'essuyage industriel) ;

Le recours au recyclage économise la ressource en coton, ou pétrole (fibres synthétiques) mais économise une grande consommation d'eau (champs de coton, lavage des fibres...) ainsi qu'une grande quantité de pesticide.

Chiffres clés

Les frais de traitement liés aux ordures ménagères sont facturés 92,64 € la tonne par le SITOM et 154,04 € par SRE.

En 2021

Traitement du textile à la tonne : 0 € Ht

Coût du transport à la tonne : 0 € Ht

Grâce aux 103t triées par les habitants, la collectivité a pu économiser **12 431,68€ ht**, (soit 0,27% de la TEOM)

	2020	2021
Tonnage	100,85	103
Traitement	0	0
Transport	0	0



3,29 kg/ hab.
collectés sur le territoire.
3,17 kg en 2020

A retenir

Selon l'ADEME, 90% des textiles usagés, linge de maison usagé et chaussures usagées mis sur le marché en France ne sont hélas pas collectés et se retrouvent régulièrement dans le sac noir. Comme tous les ans, il est bon de rappeler que sans ces filières spécialisées, l'élimination de ces déchets spécifiques coûterait cinq à six fois plus cher à la collectivité.

La propreté urbaine

enlèvement de graffitis
capture de pigeons
encombrants hors déchèterie
Déchets de Balayage



Enlèvement de graffitis

La société Ciel Vert est mandatée par la CCBTA pour procéder à l'enlèvement de graffitis par hydro gommage et aérogommage sur le territoire.

Les communes avisent la brigade « Environnement et incivilités » afin de procéder au nettoyage.

297,5 m² (13,42% de surface en plus qu'en 2020 (222 m²)) ont été traités pour un montant de 3909,42 € TTC, soit 13,14€ le mètre carré traité.

Capture de pigeons

En 2021 ECO nuisible a capturé 766 pigeons.
coût de l'opération sur l'année : 13 200 euros.

Cela permet de réduire les déjections des pigeons dans nos communes qui dégradent toitures, véhicules, voiries, places...

Les pigeons ont été relâchés dans des zones protégées hors territoire de la CCBTA



Encombrants hors déchèterie

1151 appels téléphoniques ont été enregistrés en 2021 au siège de la CCBTA. Le chiffre, en hausse par rapport à l'année précédente (1033 en 2020), ne doit hélas pas occulter le fait que les équipes sont toujours autant sollicitées pour évacuer des centaines de mètres cubes qui souillent les espaces publics. Malgré le soutien logistique (prise de rendez-vous pour faire enlever ses déchets non ménagers ou quatre déchèteries implantées sur le territoire, totalement gratuites pour les particuliers), force est de constater que le problème des dépôts sauvages reste récurrent sur le territoire. Les équipes dévolues à cette activité ramassent à minima 12 m³ de déchets non ménagers tous les jours de la semaine.



253 t

de déchets de balayage
récoltés sur les 5 communes en 2021
contre 204,71t en 2020 (+ 48,29 t)



**Quai de
transfert
ordures
ménagères**



Le calcul de redevance pour l'année 2021 se décompose comme suit :

Le coût est calculé en prenant en compte le coût total des déchets ménagers sur l'année -1 soit 2020, en déduisant les dépenses liées aux déchèteries, les recettes de valorisation des matériaux et les autres recettes diverses liées aux déchets ménagers. En tenant compte de ces paramètres, le coût 2021 s'élève à 2 945 185,22 € pour 9986 tonnes d'ordures ménagères collectées, soit un coût à la tonne de 294,93 €.

Le coût au litre est fixé par la délibération du 15 février 2021 pour 2021.

Coût 2021 : 294,93 euros/tonne

Densité OM : 0,15 kg/litre (données ADEME) : 1 tonne équivaut à 6666,66 litres.

Coût au litre : 0,0432 euros

Non facturation des volumes collectés au titre du tri sélectif, afin d'inciter les usagers du service à trier davantage.

Base de facturation : 47 semaines par an sauf établissements scolaires (36 semaines) et camping (8 semaines).

Les recettes

56 entreprises ont été assujetties à la redevance spéciale sur le territoire de la Terre d'Argence en 2021.

Recette de 66 189,71€



Outre ses missions quotidiennes de collecte et de propreté urbaine, le service Environnement de la CCBTA gère également directement la distribution de sacs de tri sélectif à l'ensemble des administrés du territoire. Cette année encore, les agents ont organisé durant six semaines des permanences dans toutes les communes pour fournir la dotation. 7751 foyers ont ainsi été servis durant la campagne.

Le magazine « Feuilles d'Argence » consacre une large place aux actions mises en place dans chacun de ses numéros. En 2021, le tri, le gaspillage, la propreté urbaine ont trouvé un large écho à l'intérieur de ses pages.

Tout au long de l'année, le service Environnement de la CCBTA communique largement sur ses actions, qu'elles soient pérennes ou ponctuelles. Ainsi, il utilise les supports de communications classiques (presse quotidienne régionale, site internet de la CCBTA et réseaux sociaux) pour aviser les administrés de tout changement de tournées par exemple. S'appuyant sur le service Communication, il réalise en interne tous documents relatifs (flyers de prévention, cartes, informations ciblées...)

•Affiches

Avis aux habitants de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence

Distribution de sacs jaunes de tri sélectif au siège de la CC

La CCBTA procédera à une distribution de sacs jaunes de tri sélectif le **21 septembre** à l'avenue de la Croix Blanche, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Du lundi 25 au vendredi 29 septembre, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Il vous sera demandé un justificatif de domicile.

Nous vous demandons un **RESPECT ABSOLU** des règles sanitaires et des gestes écologiques.

les EMBALLAGES VEulent se RECYCLER

Ordures ménagères interdites dans le bac jaune

Trier c'est facile!

•Communiqué distribué en toute boîtes

Collecte de nuit des ordures ménagères au 1^{er} octobre

100 Nightly garbage collection on October 1st. 100 jours de collecte domestique par la nuit à partir du 1^{er} octobre 2023.

Pour améliorer la propreté de la ville, la collecte se fera de 20h à minuit à partir du 1^{er} octobre. La collecte se fera de 20h à minuit, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

veillez sortir vos sacs jaunes et noirs (et autres) au moins 15 minutes avant le début de la collecte.

Ne laissez jamais d'ordures dans la rue. Les ordures ménagères doivent être déposées dans les bacs à ordures ménagères ou dans les conteneurs à ordures ménagères. Les ordures ménagères ne doivent pas être déposées dans les bacs à ordures ménagères ou dans les conteneurs à ordures ménagères.

Trier c'est...

Lieu de dépôt des sacs de tri

•Communication interne
carte de localisation des PAV pour les chauffeurs



• Information dans le Feuilles d'Argence

Environnement Stop aux erreurs de tri sélectif!

Les erreurs de tri : un problème croissant et coûteux pour la collectivité

Quand sortir les sacs jaunes pour le tri sélectif ?

- BEUCAIRE sortir les sacs le : **jeudi soir**
- BELLEGARDE sortir les sacs le : **mercredi soir**

La CCBTA met en place des Point d'Apport Volontaire (PAV) enterrés et semi-enterrés à Beaucaire et en Terre d'Argence

En novembre 2021, la CCBTA a pris la décision de mettre en place des PAV enterrés et semi-enterrés à Beaucaire et à Bourgnon.

Depuis 2008, la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence a mis en place des PAV enterrés et semi-enterrés, mais ceux-ci étaient situés sur le territoire de la commune de Bourgnon.

La CCBTA souhaite compléter une partie des dispositifs existants en mettant en place de nouveaux PAV enterrés et semi-enterrés, à la fois sur le territoire de la commune de Beaucaire et sur le territoire de la commune de Bourgnon.

Demande de conteneur à la CCBTA

Les entreprises souhaitant accéder au conteneur pour déposer leurs déchets doivent adresser une demande écrite à la CCBTA. Cette dernière est destinée à l'administrateur de la CCBTA.

ATTENTION tous les déchets ne sont pas acceptés. Les déchets des entreprises sont acceptés à condition qu'ils soient :
- non dangereux
- non inflammables
- non explosifs
- non corrosifs
- non toxiques
- non infectieux
- non radioactifs
- non dangereux pour l'environnement

Informations et contact : <http://www.laterredargence.fr> et info@laterredargence.fr

Modification de la collecte des ordures ménagères dans le centre-ville de Beaucaire

À la demande de la mairie de Beaucaire et en accord avec le conseil municipal de la CCBTA, la collecte des ordures ménagères sera modifiée dans le centre-ville de Beaucaire à partir du 1^{er} octobre 2023.

Cette modification concerne les zones de collecte des ordures ménagères situées dans le centre-ville de Beaucaire.

Environnement Un espace pour jeter vos déchets verts est spécialement aménagé à la déchèterie de Beaucaire gérée par la CCBTA

Depuis le 1^{er} septembre, les quatre déchèteries de la CCBTA sont passées aux horaires d'hiver.

- **Déchèterie de Bellegarde**
Nuit du 21/09 au 22/09
Mardi, Mercredi, Samedi, Dimanche, 08h30 à 12h et 14h à 18h30
Dimanche : 08h30 à 12h
- **Déchèterie de Beaucaire / Bourgnon**
Nuit du 21/09 au 22/09
Mardi, Mercredi, Samedi, Dimanche, 08h30 à 12h et 14h à 18h30
Dimanche : 08h30 à 12h
- **Déchèterie de Fontaines**
Nuit du 21/09 au 22/09
Mardi, Mercredi, Samedi, Dimanche, 08h30 à 12h et 14h à 18h30
Dimanche : 08h30 à 12h
- **Déchèterie de Volp**
Nuit du 21/09 au 22/09
Mardi, Mercredi, Samedi, Dimanche, 08h30 à 12h et 14h à 18h30
Dimanche : 08h30 à 12h

L'association des communes Beaucaire Terre d'Argence

Pour créer une carte de déchèterie, rendez-vous à l'accueil de la CCBTA, 1 avenue de la Croix Blanche à Beaucaire munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Informations : 04 66 59 54 54

d'infos laterredargence.fr

Total des apports :
5853,1t
 (5106,43t en 2020)

Compactage :
23 562€ ttc

204 compactage dans l'année.
 En 2020, 184 compactages
 pour 21 252 €



le compactage trouve tout son intérêt avec le développement du tri. De cette façon les camion-bennes roulent avec un chargement optimisé, et ne se déplacent plus avec une tonnage trop faible par rapport à leur capacité. Cela limite aussi le nombre de trajets et les problèmes qui en découlent (pollution, consommation de carburant, encombrement des routes).

- **Déchets verts : gain de 40% à 60% de volume**
- **Encombrants : gain de 40 à 50 % de volume**
- **Cartons : gain de 60 à 70 % de volume**
- **Bois : gain de 40 à 50% de volume**
- **Ferrailles : gain de 40 à 50 % de volume**

Apport en tonnes 2021

Bois	2020	2021
Tonnage	547,62	509,3
Traitement TTC	43 330,43	40 674,48
Transport TTC	6 067,20	5 159,20

Encombrants	2020	2021
Tonnage	963,52	1 081,78
Traitement TTC	134 179,80	164 218,47
Transport TTC	10 780,33	11 554,84

Plâtre	2020	2021
Tonnage	101,74	156,06
Traitement TTC	10 761,47	16 543,35
Transport TTC	496,84	650,77

Gravats	2020	2021
Tonnage	1 243,82	1 699,80
Traitement TTC	9 448,05	12 893,75
Transport TTC	5 343,03	6 561,22

Ferrailles	2020	2021
Tonnage	169,89	151,83
Traitement TTC	0	0
Transport TTC	2 111,71	1 719,89
Recette TTC	22 428,47	35 856,17

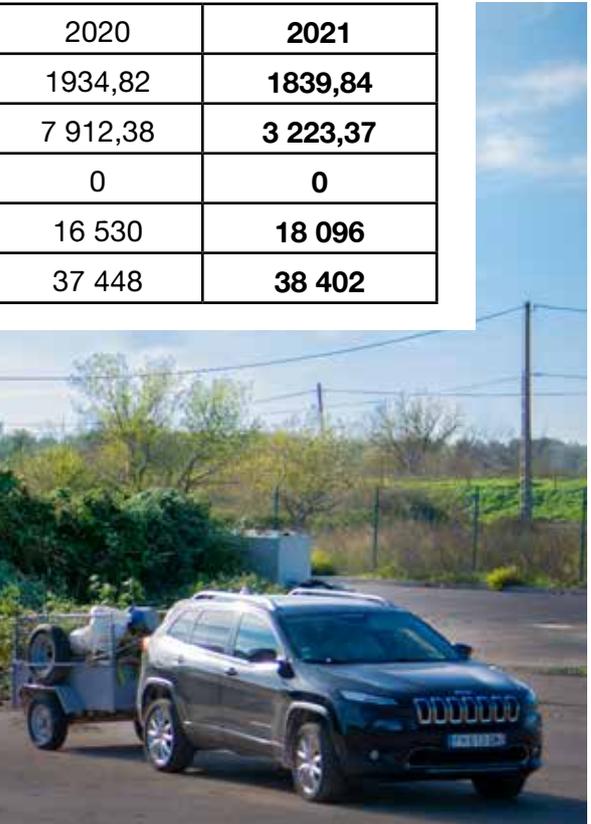
Cartons	2020	2021
Tonnage	94,14	136,90
Traitement TTC	13 421,72	4 548,81
Transport TTC	962,40	1 343,22
Recette TTC	286,24	14 103,43



Meubles (mis en place 10/2020)	2020	2021
Tonnage	52,88	277,59
Traitement	0	0
Transport	0	0



Déchets verts	2020	2021
Tonnage	1934,82	1839,84
Traitement TTC	7 912,38	3 223,37
Transport TTC	0	0
Poussage TTC	16 530	18 096
Broyage TTC	37 448	38 402



Jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de Beaucaire

En hiver / Lundi au samedi 8h30 à 12h et 14h à 17h30; Dimanche 9h à 12h
En juillet / Août / Lundi au samedi 8h30 à 12h et 15h à 18h30 Dimanche 9h à 12h

Total des apports :

3033,66t

(2284,44t en 2020)

Apport en tonnes 2021

Compactage :

11 550€ ttc

100 compactage dans l'année. En 2020, 95 compactage pour 10 972,25 €

Bois	2020	2021
Tonnage	223,20	221,54
Traitement TTC	21 152,73	19 866,60
Transport TTC	7 396,40	8 882,5

Encombrants	2020	2021
Tonnage	424,66	450,3
Traitement TTC	42 869,63	53 530,40
Transport TTC	10 693,10	10 733,06

Plâtre	2020	2021
Tonnage	54,66	54,41
Traitement TTC	5 382,37	6 101,89
Transport TTC	962,50	1 042,49

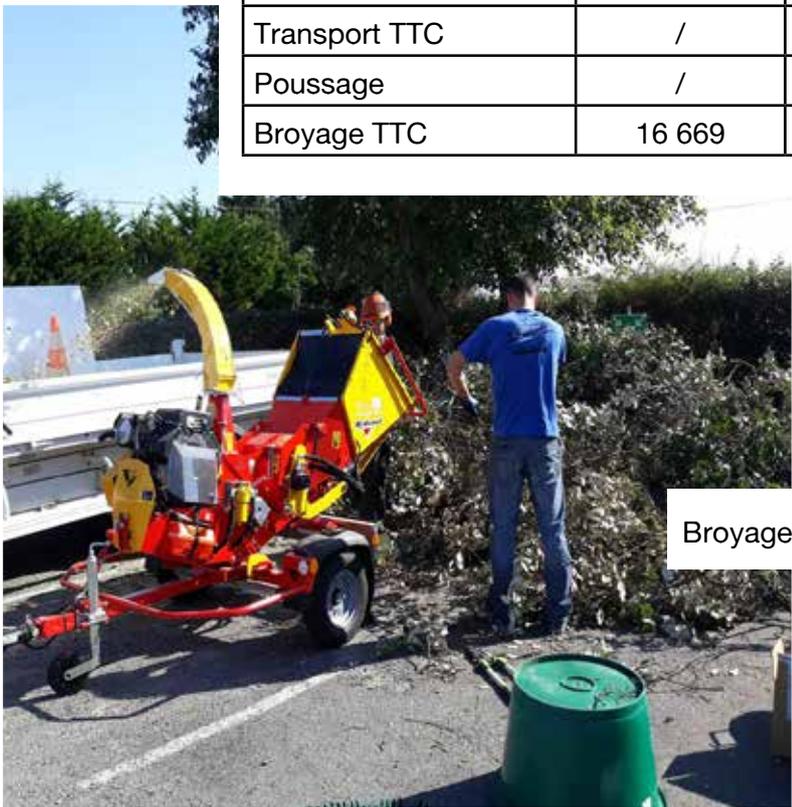
Gravats	2020	2021
Tonnage	499,78	645,18
Traitement TTC	5 342,27	6 827,06
Transport TTC	6 817,27	9 258,33

Ferrailles	2020	2021
Tonnage	96,46	91,14
Traitement TTC	0	0
Transport TTC	3 500,20	3 493,39
Recette TTC	11 838,63	20 007,96

Cartons	2020	2021
Tonnage	44,62	57,96
Traitement TTC	1 755,87	2326,67
Transport TTC	962,50	1 234,54
Recette	/	/



Déchets verts	2020	2021
Tonnage	941,60	1 365,64
Traitement TTC	8 438,96	2 257,66
Transport TTC	/	/
Poussage	/	/
Broyage TTC	16 669	35 860



Broyage des déchets verts

Jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de Bellegarde

En hiver : Mardi, mercredi et jeudi : 14h à 17h30; Vendredi et samedi de 8h30 à 12h et 14h à 17h30 Dimanche 9h à 12h
En juillet / Août : Mardi, mercredi et jeudi : 15h à 18h30 Vendredi et samedi de 8h30 à 12h et 15h à 18h30

Total des apports :

666,88t

(785,62t en 2020)

Compactage :

6 121,5€ ttc

53 compactage dans l'année.

En 2020, 50 compactage pour 5 775 €

Bois	2020	2021
Tonnage	112,64	110,38
Traitement TTC	10 663,35	9 898,33
Transport TTC	5 296,5	5 386,54

Encombrants	2020	2021
Tonnage	122,62	146,46
Traitement TTC	11 913,84	15 310,98
Transport TTC	5 432,9	7 972,78

Plâtre	2020	2021
Tonnage	16,20	19,64
Traitement TTC	1 682,11	2 437,73
Transport TTC	391,48	500,62

Gravats	2020	2021
Tonnage	218,66	268,65
Traitement TTC	2 336,26	2 851,25
Transport TTC	4 709,10	5 805,52

Ferrailles	2020	2021
Tonnage	16,86	13,41
Traitement TTC	0	0
Transport TTC	862,40	734,33
Recette TTC	2 069,22	6 702,98

Cartons	2020	2021
Tonnage	15,88	19,66
Traitement TTC	624,90	862,42
Transport TTC	1 601,60	1 468,60
Recette	/	/

Déchets verts	2020	2021
Tonnage	282,76	88,68
Traitement TTC	11 373,70	2 380,10
Transport	/	9 542,87
Poussage	/	/
Broyage	/	/



Poussage des déchets verts

Jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de Fourques

En hiver : Lundi 8h30 à 12h / Mercredi 8h30 à 12h / Vendredi 14h à 17h30 Samedi 8h30 à 12h et 14h à 17h30 / Dimanche 9h à 12h

En juillet / Août : Lundi 8h30 à 12h / Mercredi 8h30 à 12h / Vendredi 15h à 18h30 / Samedi 8h30 à 12h et 15h à 18h30

Total des apports :

339,66t

(471,46t en 2020)

Apport en tonnes 2021

Compactage :

6 121,5€ ttc

53 compactage dans l'année.

En 2020, 49 compactage pour 5 659,5 €

Bois	2020	2021
Tonnage	62,18	57,56
Traitement TTC	5 879,85	5 161,69
Transport TTC	2 505,80	2 492,29

Encombrants	2020	2021
Tonnage	82,98	85,96
Traitement TTC	10 275,55	9 629,07
Transport TTC	3 822,50	3 589,88

Plâtre	2020	2021
Tonnage	9,56	11,18
Traitement TTC	993,74	1243,77
Transport TTC	467,50	464,19

Gravats	2020	2021
Tonnage	140,42	113,06
Traitement TTC	1 498,03	1204,70
Transport TTC	2 772	3 037,92

Ferrailles	2020	2021
Tonnage	28,56	21,56
Traitement TTC	0	0
Transport TTC	993,30	848,17
Recette	3505,16	3936,64

Cartons	2020	2021
Tonnage	9,16	13,82
Traitement TTC	360,46	558,29
Transport TTC	588,5	585,55
Recette	/	/



Déchets verts	2020	2021
Tonnage	138,60	46,52
Traitement TTC	5 334,82	1 248,55
Transport	/	3 544,43
Poussage	/	/
Broyage	/	/

Jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de Vallabrègues

En hiver : Lundi 14h à 17h30. Mercredi 14h à 17h30. Samedi 8h30 à 12h et 14h à 17h30
En juillet / Août : Lundi 15h à 18h30. Mercredi 15h à 18h30. Samedi 8h30 à 12h et 15h à 18h30

Les déchèteries

Tonnage toutes déchèteries confondues

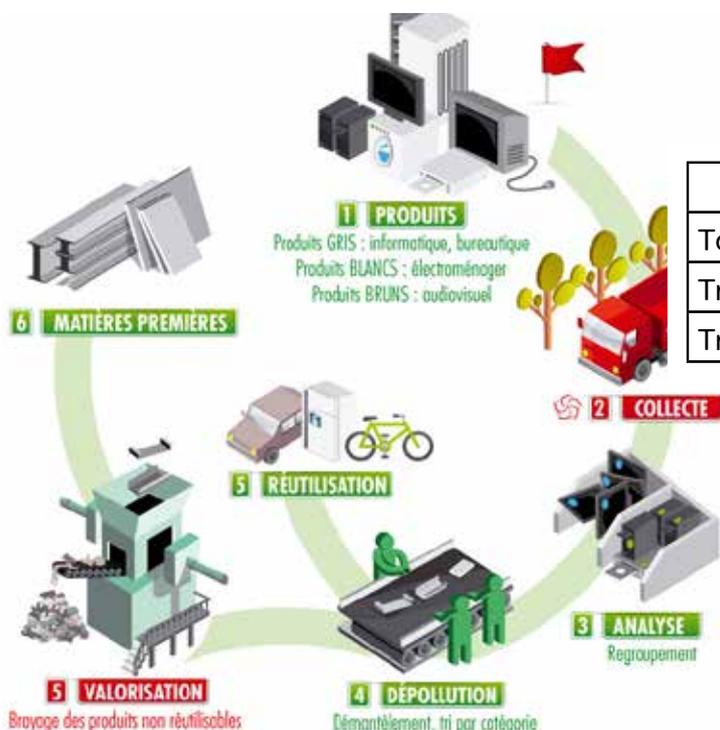
Total des apports :
9853,3t
 (8650,25t en 2020)

Apport en tonnes 2021
 hors déchets D3E et déchets ménagers spéciaux

	2020	2021
Tonnage	8650,25	9853,30
Traitement TTC	374 197,04	390 602,99
Transport TTC	89 983,57	113 064,36
Broyage TTC	54 117	74 962
Poussage TTC	16 530	18 096
Compactage TTC	43 658,75	47 355

Coût global
643 380,35 ttc (578 486,36 € ttc en 2020).

Tonnage toutes déchèteries confondues Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)



	2020	2021
Tonnage	8650,25	9853,3
Traitement TTC	/	/
Transport TTC	/	/

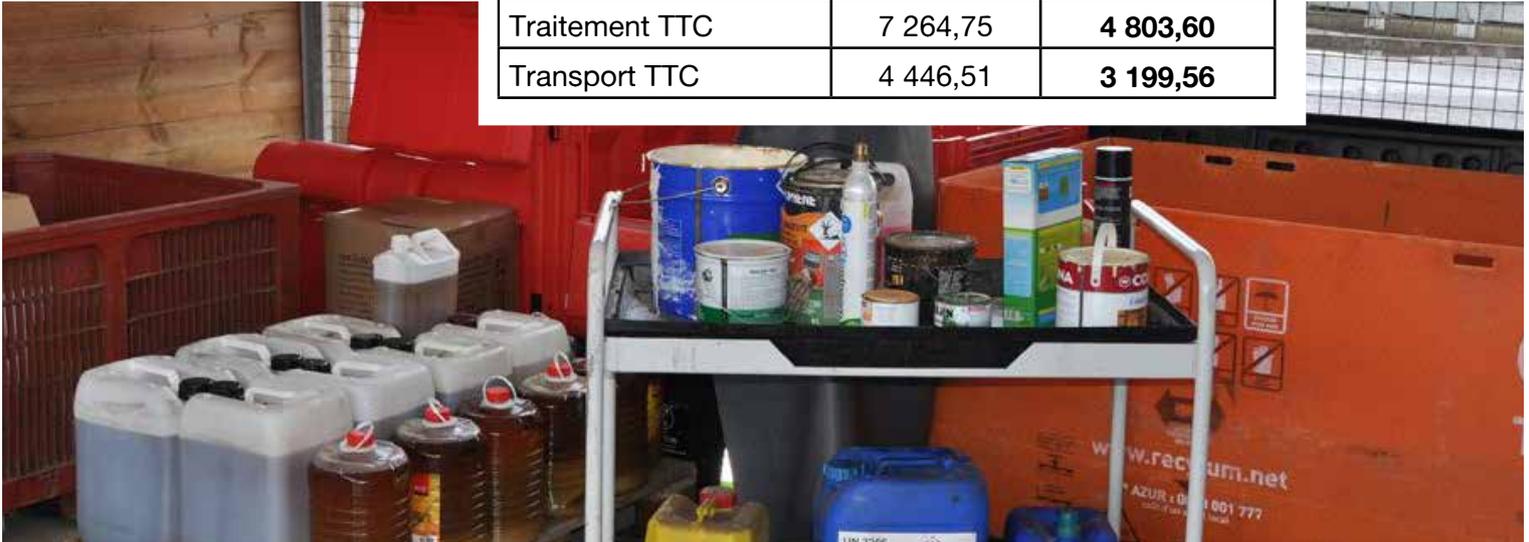
Les déchèteries

Tonnage toutes déchèteries confondues
Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)

Total des apports :
18,13t
(22,76t en 2020)

Apport en tonnes 2021 des DMS

	2020	2021
Tonnage	22,76	18,13
Traitement TTC	7 264,75	4 803,60
Transport TTC	4 446,51	3 199,56



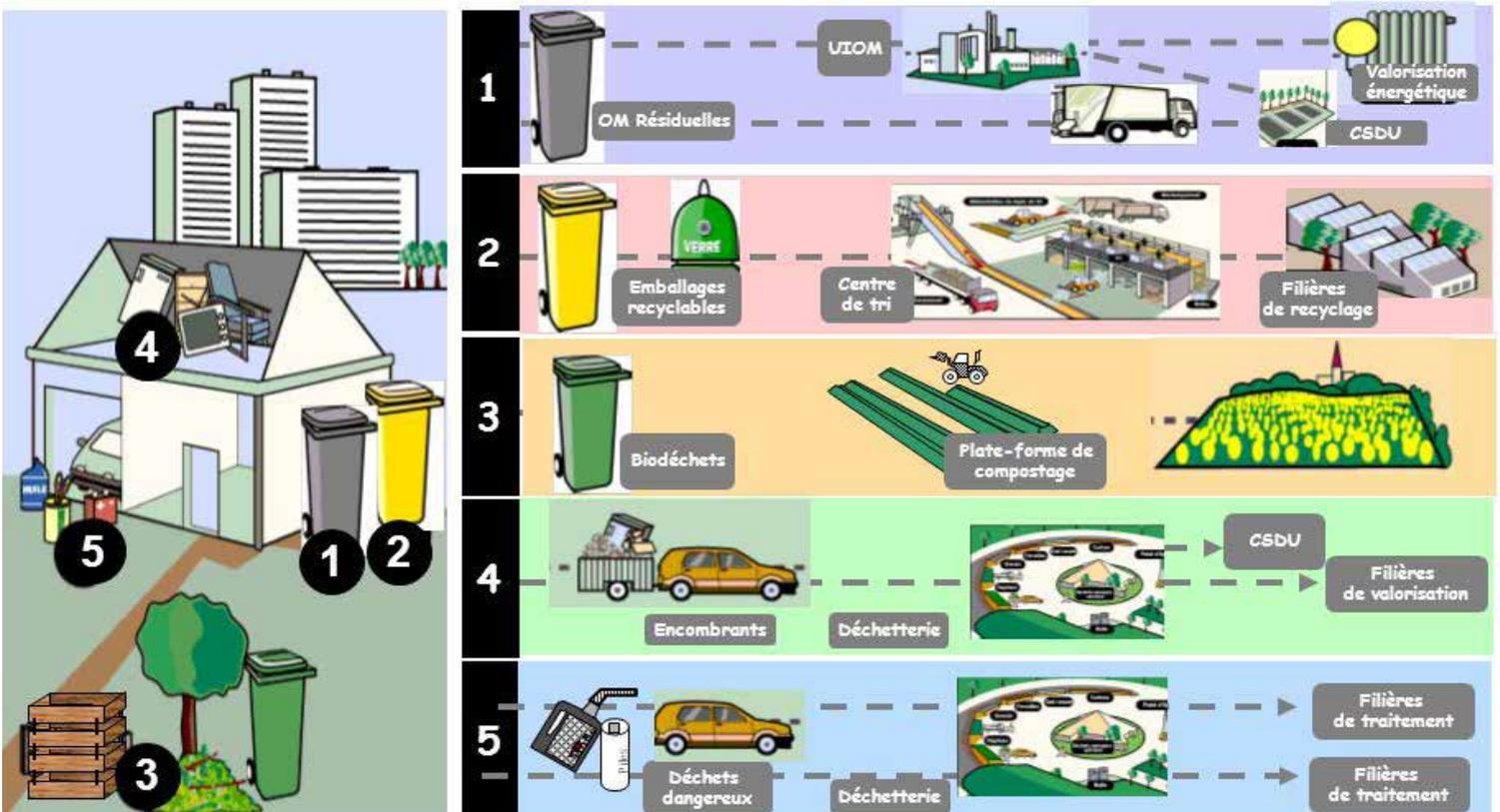
Recycler c'est valoriser

Déchets des ménages

Collecte

Traitement

Débouchés





CCBTA
1, avenue de la Croix blanche
30300 Beaucaire - Tél 04 66 59 54 54
www.laterredargence.fr